



Délai de réponse du juge des tutelles

Par Visiteur

Bonjour,

j'ai signé un compromis de vente chez un notaire le 13 juillet dernier pour l'achat d'un appartement dont les propriétaires sont une succession composée, entre autres, de 3 mineurs. Quel est le délai de la délivrance de l'ordonnance du juge de tutelles de La Roche Sur Yon?

Par Visiteur

Chère madame,

bonjour,

j'ai signé un compromis de vente chez un notaire le 13 juillet dernier pour l'achat d'un appartement dont les propriétaires sont une succession composée, entre autres, de 3 mineurs. Quel est le délai de la délivrance de l'ordonnance du juge de tutelles de La Roche Sur Yon?

Il n'y a pas de délai légal pour l'ordonnance. Tout dépend donc de l'encombrement de votre juridiction sachant que pendant le mois d'août, ce sont les vacances judiciaires.. Cela ne devrait donc pas tarder. Mais le vendeur lui, doit connaître la date, non?

Très cordialement.